

Que de chemin parcouru depuis les premiers syndicats d'initiative ! Chargés, tout comme eux, d'organiser l'accueil et l'information des touristes, les offices de tourisme ont vu leur rôle évoluer à l'instar de celui de leur directeur. Régimes juridique et fiscal, champ d'intervention, classement... Autant d'indices d'une professionnalisation accrue de ces structures, véritables instruments de promotion de la « Destination France ».

au sommaire :

- Les acteurs incontournables du paysage touristique français
- L'office de tourisme, entre association loi 1901 et EPIC : quoi de neuf ?
- OT et syndicat d'initiative : les distinctions
- Directeur d'OT : un poste sensible, un siège éjectable
- Tribune : « Office de tourisme communautaire : concilier stratégie, qualification et assise locale »
- La fiscalité des offices de tourisme
- Classement : un point sur la réforme

autres articles :

- Reconstitutions historiques : l'exemple de la seconde guerre mondiale

Les reconstitutions historiques ne cessent de se développer en France. Focus sur les représentations relatives à la Seconde Guerre mondiale et sur la réglementation applicable à l'utilisation d'armes et au port d'uniformes.

- pratiques récréatives de nature : les éthiques en mouvement

Aujourd'hui, notre société est marquée par une mise à distance des liens entre morale et éthique, mais aussi par une multiplication des morales et des éthiques engagées dans la fabrique culturelle des pratiques.

La production de règles communes s'impose pour évaluer les pratiques acceptables et légitimes. Analyse sociologique.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Offices de tourisme les relais locaux de la destination France](#)